

Agent.e d'entretien des cours d'eau et des milieux naturels



Date de publication de l'offre

11/02 - 13/03/2026

Type d'emploi

CDD

Catégorie de métier

Gestion des espaces naturels

Nom de l'organisme

Syndicat du Moron

Mission

Placé(e) sous l'autorité de la Responsable de la régie technique, vous intervenez au sein d'une équipe de 3 agents en régie pour réaliser les actions de gestion raisonnée des cours d'eau et des milieux naturels, et mettre en œuvre les actions prévues par les Programmes Pluriannuels de Gestion.

Gestion et entretien durable et raisonnée des cours d'eau et milieux naturels

- Entretien de la ripisylve (tailles, abattages, débroussaillage ...),
- Retrait sélectif des embâcles et suppression des obstacles,
- Nettoyage des cours d'eau (ramassage et évacuation des déchets).
-

Restauration et valorisation des cours d'eau et des milieux naturels

- Restauration des hydrosystèmes par des techniques de génie végétal, plantations etc.,
- Diversification des écoulements,
- Restauration et création d'habitats piscicoles,
- Aménagement et préservation des zones humides,
- Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE),
- Réalisation de travaux de maçonnerie lors de chantiers d'entretien ou de restauration,
- Confection et pose de mobiliers (panneaux éducatifs, panneaux de signalisation, passerelles piétonnes...).
-

Identification et signalement des dysfonctionnements hydrauliques, hydrologiques et écologiques ainsi que les situations de danger

- Prévention contre le risque inondation,
- Prévention contre les pollutions.
-

Maintenance et réparation

- Suivi et entretien du matériel,
- Divers travaux de réparation.
-

Autres missions ponctuelles :

- Participation aux suivis hydrologiques et écologiques (qualité de l'eau, faune, flore).

Profil

- **PROFIL**
- - Bac professionnel, CAP, BEP dans le domaine de la gestion des milieux naturels ou diplôme équivalent dans le domaine des milieux naturels ou de l'environnement,
- - CACES souhaité,
- - Connaissance du fonctionnement de base des écosystèmes aquatiques ainsi que de la faune et la

flore,

- - Connaissance des principes de base de la gestion et de l'entretien des cours d'eau,
- - Connaissance et respect des règles d'hygiène et de sécurité au travail,
- - Capacité à travailler en équipe indispensable,
- - Capacité à rendre compte de ses activités,
- - Sensibilité pour les pratiques respectueuses de l'environnement naturel,
- - Maîtrise des outils et machines nécessaires à la gestion des cours d'eau et des milieux naturels,
- - Maîtrise des techniques d'abattage, d'entretien de la végétation et de génie végétal,
- - Maîtrise des bases de la maçonnerie,
- - Permis B obligatoire.
-

CONDITIONS

Contrat de six mois renouvelable.

Temps de travail hebdomadaire : 35 heures (possibilité de travailler sur 4.5 jours), rémunération réglementaire, prestations CNAS.

Coordonnées pour postuler

POSTE À POURVOIR au 01 avril 2026

Les candidatures (lettre de motivation, CV) sont à adresser avant le **13 mars 2026** à :

Monsieur Le Président du Syndicat du Moron – Maison des services, 200 rue du Mas – 33710 Bourg-sur-Gironde

CONTACT

Madame ROBICHON Noémie - Responsable de la régie technique

06 59 65 98 97

n.robichon@syndicatdumoron.fr